

Extraits d'une étude sur les rapatriés d'Algérie dans la 10^e région, demandée par le Préfet au Directeur des Renseignements généraux, 4 septembre 1962

AD37/46W57 pour l'ensemble des extraits. Certaines parties ont été reprises sous forme dactylographiée.

1. « L'état d'esprit »

Pour analyser l'état-d'esprit des rapatriés, il convient de distinguer suivant qu'il s'agit de rapatriés depuis un certain temps ou de rapatriés récents.

Pour les premiers, le problème de l'assimilation est généralement résolu favorablement. Logés, ayant retrouvé une situation, s'étant, extérieurement du moins, adaptés au milieu social dans lequel ils se trouvent, ces rapatriés ne posent aucun problème particulier, encore que, sur le plan politique, leur hostilité au régime actuel et surtout à la personne du Chef de l'Etat ne fasse aucun doute.

Quant aux seconds, traumatisés par les récents événements d'Algérie et la panique qui a provoqué leur départ dans des conditions matérielles navrantes, ils sont à l'heure actuelle encore sous le coup de ce changement brutal.

Ils ont d'abord été frappés par la correction de l'accueil qui leur a été réservé. Ils ont remarqué le dévouement des personnes qui se sont intéressées à leur sort. Ils s'attendaient, après les campagnes psychologiques de l'O.A.S. à être reçus en ennemis. Il est évident qu'ils ont été conscients de l'indifférence et de la froideur de la plus grande partie de l'opinion publique à leur égard, mais ils n'ont pas rencontré d'hostilité marquée, sauf quand les conversations qu'ils avaient avec des métropolitains prenaient un caractère politique. Ils ont assez vite compris que le dialogue dans ce domaine était impossible.

[...]

« Il faut aussi tenir compte de certains facteurs dont l'importance n'est pas niable :

1°) L'époque de leur arrivée. Leur arrivée se produisant en plein été dans la saison la plus favorable pour eux n'a pas été sans influencer sur leurs réactions. [...] Mais il est à craindre que l'automne et l'hiver avec leurs conditions atmosphériques n'aigrissent ces réfugiés [si le problème du logement n'est pas résolu de manière satisfaisante]. »

2°) Leur milieu social. La plus grande partie des réfugiés de la région de Tours appartient à des milieux modestes de la région oranaise en particulier. Vivant en Algérie avec peu de moyens financiers

ils se satisfont assez facilement des allocations et des attributions diverses dont ils bénéficient. On remarque même une nonchalance certaine à rechercher des emplois ou à accepter les propositions qui leur sont faites.

[...]

Par contre, il est certain que les repliés n'admettent pas d'avoir été obligés de quitter l'Algérie. Particulièrement caractéristiques sont leur mépris du régime qui, disent-ils, les a abandonnés, et leur haine farouche du Chef de l'Etat. De ce côté, il est certain qu'ils ne lui pardonneront jamais d'avoir été à la base de la solution de l'indépendance de l'Algérie.

A l'heure actuelle, bien peu envisagent d'y retourner. Mais si l'affaire d'Algérie se stabilisait, si un gouvernement travaillant en coopération dans le cadre des accords d'Evian s'installait, et si l'espoir leur était donné d'une situation, il est vraisemblable qu'à l'entrée de l'hiver une certaine partie d'entre eux tenteraient de repartir.

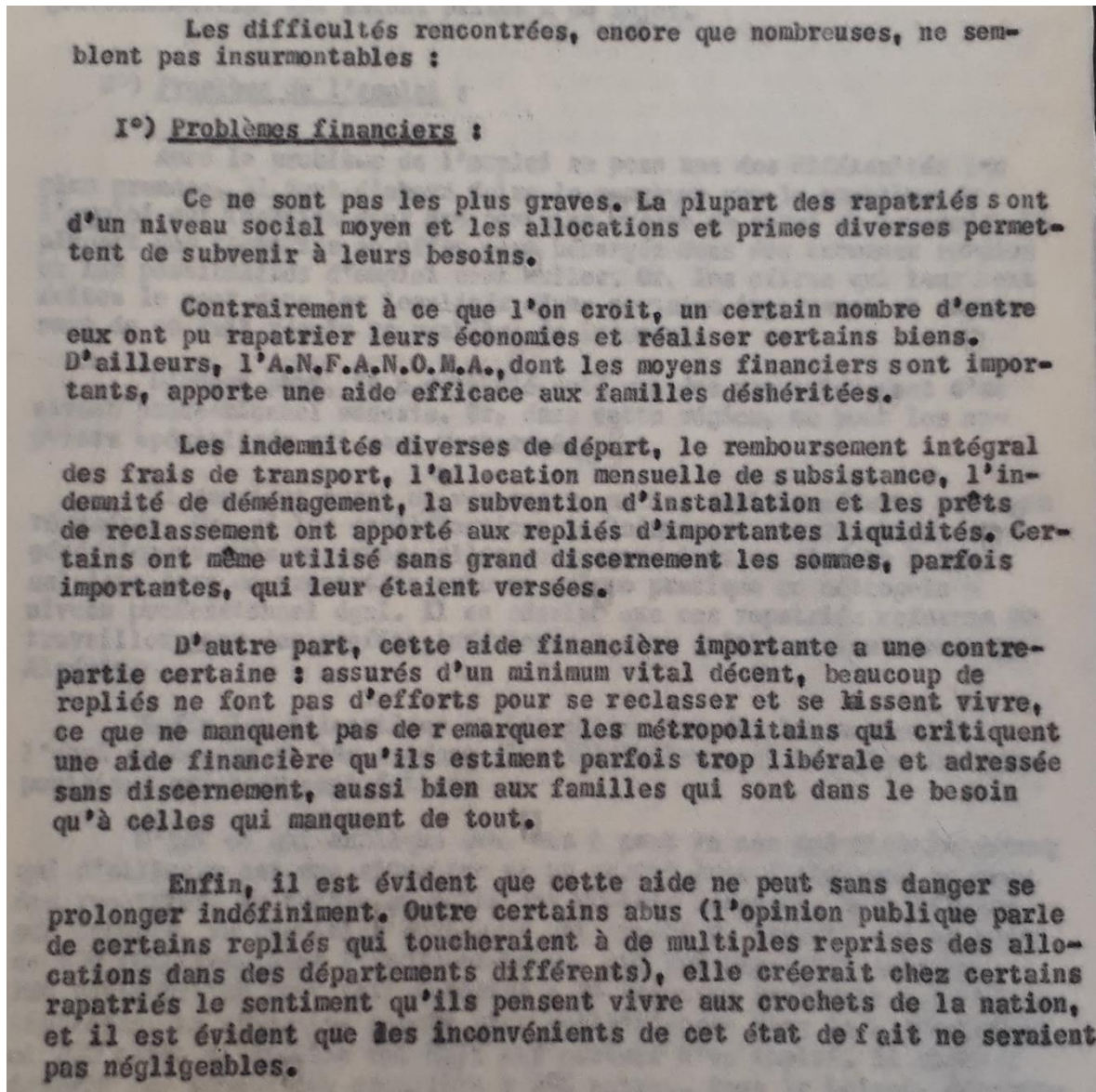
Un autre élément psychologique qui a son importance est leur état d'esprit devant les Algériens qui résident en France. Ils n'admettent pas que le gouvernement français continue à tolérer la présence de ces algériens qui leur paraissent se conduire en pays conquis. Ils voient de la faiblesse dans l'attitude du gouvernement vis-à-vis du F.L.N. et l'impunité apparente de ses membres indigne notamment les policiers repliés. Il y a là un facteur d'une gravité qui n'est pas à sous-estimer et dont il conviendrait de tenir compte pour éviter des incidents ou des règlements de compte qui paraissent certains.

En résumé, l'état d'esprit des rapatriés est facteur dans une large mesure des conditions matérielles de vie. Si celles-ci sont décentes, le problème évoluera vers une solution satisfaisante.

Le problème de leur adaptation est un peu plus délicat. Si la région du Val de Loire est une des plus accueillantes de France, il y a quand même un contraste énorme entre cette vie de province calme,

balzacienne, et le rythme de la vie méditerranéenne. L'hiver en particulier posera aux rapatriés des problèmes difficiles à résoudre surtout pour des populations pour la plupart d'origine espagnole. Mais cette adaptation sera possible dans la mesure où, logés et pourvus d'emploi, les repliés voudront bien la rechercher sans regarder en arrière.

2. « Les difficultés rencontrées »



« Il faut souligner l'inquiétude que ressentent les rapatriés en ce qui concerne les biens mobiliers et immobiliers qu'ils ont dû abandonner en Algérie. Ils craignent, et semble-t-il à juste titre, que cette indemnisation ne soit pas totale et que reste à leur charge une grosse partie de la perte qu'ils auront subie [...] »

2°) Problème de l'emploi :

Avec le problème de l'emploi se pose une des difficultés les plus grandes. Il faut d'abord faire la remarque que le problème de l'emploi est fonction dans une certaine mesure de celui du logement. La plupart des rapatriés en effet sont hébergés dans des communes rurales où les possibilités d'emploi sont nulles. Or, les offres qui leur sont faites le sont dans les localités d'une certaine importance et supposent de ce fait résolu le problème du logement.

D'autre part, il a déjà été noté que des rapatriés sont d'un niveau professionnel modeste. Or, dans cette région, ce sont les ouvriers spécialisés qui sont recherchés.

Il convient aussi de remarquer que les emplois offerts sont peu rémunérés. Or, si les qualifications techniques de ces rapatriés sont généralement très moyennes, elles correspondaient en Algérie à des salaires hors de proportion avec ce qui se pratique en métropole à niveau professionnel égal. Il en résulte que ces rapatriés refusent de travailler pour des profits inférieurs à ceux qu'ils avaient connu en Algérie.

« [...] C'est ce qui explique que, mis à part les fonctionnaires qui d'ailleurs ont une situation et un statut très différent de ceux des rapatriés, la faible quantité des emplois acceptés. [...] Dans l'Indre-et-Loire, sur 700 rapatriés salariés, 284 seulement se sont fait inscrire ; 28 demandes seulement ont été satisfaites. [...] »

Pour les exploitants agricoles, les prix de la terre et des exploitations, notamment dans l'Eure-et-Loire (région de la Beauce en particulier) rendent l'achat de domaines pratiquement impossible.

Les commerçants posent, eux aussi, un cas particulier. La plupart des rapatriés recherchent des commerces n'exigeant pas de connaissances techniques particulières (cafés, hôtels, agences, commerces de luxe ou de demi-luxe). Les fonds de commerce de ce genre ne sont pas particulièrement nombreux et leurs prix sont généralement élevés.

Quant aux artisans, après dépôt d'un projet, leur installation reste subordonnée à l'examen de leur dossier par une commission ainsi que, dans bien des cas, à l'obtention d'un prêt. Il faut, de plus, que la profession qu'ils entendent exercer ne soit pas déjà encombrée.

La réintégration des fonctionnaires et agents des entreprises nationalisées s'effectue progressivement et ne présente pas de difficultés majeures. Toutefois, les intéressés protestent parfois contre les retards apportés au paiement de leurs traitements (S.N.C.F. en particulier).

[...]

4°) Logement :

Mais, quelles que soient les difficultés que rencontrent les rapatriés en ce qui concerne leur emploi et leur reconversion, le problème dominant et celui qui conditionne leur intégration à la communauté métropolitaine est celui du logement.

Dans l'ensemble des départements de l'I.G.A.M.I.E. de Tours, aucune solution satisfaisante ne se dégage.

Dans l'Indre-et-Loire, beaucoup de rapatriés sont parvenus à se loger provisoirement, soit chez des amis ou des parents déjà sur place, soit dans des meublés. Mais les prix des locations tendent à devenir prohibitifs. La plupart sont encore logés dans des centres d'accueil. Les effectifs de ces centres sont essentiellement variables,

mais on notait tout dernièrement : 90 rapatriés à Amboise; 105 à Montjoyeux (Saint-Avertin), 70 à Rochecorbon, 80 à Malicorne (Joué-lès-Tours), 80 à la caserne Neusnier de Tours, 70 aux centres Clocheville et Desteur. Actuellement les offres de logement par les particuliers sont rares et s'accompagnent de conditions prohibitives. En ce qui concerne les HLM, les offices départementaux et municipaux sont actuellement submergés par des demandes émanant ou non de réfugiés.

[...]

3. « Apport économique et social »

[...]

A) - Transferts de fonds -

Il est assez difficile de se faire une opinion précise sur l'importance des transferts de fonds.

Il apparaît que tous les rapatriés ne sont pas démunis de ressources. Les sommes virées atteignent et dépassent couramment le million d'anciens francs, mais il ne faut pas en déduire que tous les rapatriés se trouvent dans la même situation.

Il est à remarquer que les capitaux virés en métropole le sont déjà depuis un certain temps, bien avant la proclamation de l'indépendance, et que les intéressés, devant la tournure prise par les événements, avaient déjà pris les dispositions nécessaires.

Quant aux gros capitaux, et il y en a certainement, il est évident que leurs possesseurs ne tiennent pas à attirer sur eux l'attention et qu'on n'en connaîtra l'importance que lorsqu'ils seront décidés à les investir.

[...]

4. Les partis politiques et les réfugiés

[...]

On peut néanmoins dégager trois positions essentielles :

- Le parti communiste et la C.G.T. ont évité de prendre à parti les réfugiés en tant que tels. Dans la "Semaine en Loir-et-Cher" du 5 août, le P.C. recommande à ses militants de se garder de donfondre les "pieds noirs" avec les fascistes de l'O.A.S., et leur demande de les aider à surmonter leurs difficultés de tous ordres en leur "tenant une main fraternelle". Dans le Loiret, après avoir adopté la même position, la fédération du P.C., devant l'insuccès de son appel, a pris position pour les métropolitains contre les rapatriés en ce qui concerne les attributions d'HLM, déclarant que le logement des rapatriés relevait du domaine de la réquisition des immeubles des "riches". Cette position est la même dans l'ensemble des départements de la région.

[...]

Les partis politiques traditionnels M.R.P., S.F.I.O., Radicaux ont demandé à leurs adhérents d'oublier le passé et de recevoir avec courtoisie et pitié les rapatriés. Dans le Loiret, les parlementaires U.N.R., M.R.P., C.N.I. ont proposé leur concours à l'A.N.F.A.N.O.M.A. qui les a ignorés malgré tout.

Les partis d'extrême droite qui ont défendu au maximum les thèses de l'Algérie française dans le but d'ailleurs de renverser le régime pour aboutir à une dictature, ont naturellement pris fait et cause absolument pour les rapatriés. Mais les origines étrangères et certaines caractéristiques raciales et religieuses ont un peu freiné l'ardeur des militants de l'anti-sémitisme et de la xénophobie.

Quant aux rapatriés, ils ignorent absolument les partis politiques. Les plus excités d'entre eux lisent Rivarol, Aspects de la France Aux Ecoutes et Carrefour. Le Parisien Libéré ne semble pas avoir obtenu le succès que ses positions auraient pu lui valoir. C'est l'Aurore qui a la faveur des réfugiés.

L'A.N.F.A.N.O.M.A. demeure l'association qui groupe l'ensemble des rapatriés de la région.

Quant à l'O.A.S., c'est un sujet que les rapatriés évitent. Ils semblent continuer à la craindre. Seuls quelques jeunes à l'heure actuelle se joindraient à un mouvement actif, et ce problème de la jeunesse n'est pas le moins préoccupant.

Toutefois, dans une région traditionnellement calme, les réfugiés, en minorité, ne semblent pas à l'heure actuelle poser de problèmes majeurs. Cependant, il est sous-entendu que le maintien des allocations, une politique de logement et d'emploi conditionnent la persistance d'un état de choses somme toute assez satisfaisant dans son ensemble.

5. « Statistiques »

La répartition numérique des rapatriés d'Algérie dans les six départements de la 10ème région s'établit comme suit :

Départements	Nombre de familles	Nombre de rapatriés
Indre-et-Loire	1.300	3.500
Cher	647	3.300
Eure-et-Loir	420	2.000
Indre	604	2.250
Loir-et-Cher	620	2.100
Loiret	827	4.500
Total	4.418	17.650

Ces chiffres ont pu être établis, d'une part, après une étude détaillée des dossiers figurant dans les services départementaux des rapatriés, d'autre part, après consultation de services administratifs divers. Ils peuvent être considérés comme constituant une base d'appréciation très valable. Il est cependant évident qu'en raison de nouvelles arrivées de rapatriés non encore signalées, de départs déclarés avec retard, et compte tenu des dossiers en cours de transfert, on ne saurait établir de statistiques absolument rigoureuses dans ce domaine.

La répartition professionnelle pour la 10ème région est la suivante :

	INDRE & LOIRE	CHER	EURE & LOIR	SEINE	LOIR & CHER	LOIRET	TOTAUX
<u>PATRIOT</u>							
Usines	1		0		1	0	2
Sociétés	0		0			0	0
Entreprises	10	1	0	1		9	21
<u>AGRICULTURE</u>							
Propriétaires	43	35	5	5	20	13	121
Fermiers	11		3	10	6	14	44
Ouvriers	15	32	15	14	29	14	119
<u>COMMERCE ET ARTISANAT</u>							
Commerçants	48	30	20	29	12	41	180
Artisans	35	24	21	29	8	9	126
<u>SALARIES</u>							
Industrie	116	176	151	159	80	213	995
Commerce	227	28	35	40	85	92	507
Employés bureau	101	41	50	31	75	83	381
Indéterminés	186			45		33	
<u>PROFESSIONS LIBERALES</u>							
	13	25	5	2	3	14	62
<u>FONCTIONNAIRES ET SECTEUR NATIONALISE</u>							
	235	72	47	80	320	190	944
<u>CLERGE ETUDIANTS</u>							
Clergé	0	0	0	0	0	0	0
Etudiants	25	2	32	8	8	13	88
<u>SANS OCCUPATION</u>							
Retraités	47		34	32		42	155
Sans profession	258	159	30	119	100	129	795
En instance de reclassement	13		100				113
							1063